VENTES A L'ENCAN

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION.

Cottage Simple 3118 rue Banks, près de la rue Saloedo.

Cottage Simple, 2715 rue Sixième, près de la rue Magnolia.

Cottage Double, 2709-2711 rue Sixième, près de la rue Magnolia.

JEUDI le 2 mars 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Albert (App) Elmore.

No 74,794—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido —JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 23me jour de janvier 1911, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No six cent cinquante quatre (654), lequel est borné par les rues Banks, Bandin, Salcedo et Lopez, et désigné comme lot No 2, sur un plan dudit ilet dressé par Pillié et Depoulley, voyers, sous la date du 12 octobre 1865, déposé pour référence en l'étude de Jos Cohen ancien notaire en cette ville. Le lot No deux (2) mesurant trente-trois pieds dix pouces et 4 lignes (33' 10" 4") de face à la rue Banks, cent huit pieds (108') de profondeur sur la ligne de côté séparant des ets Nos 1 et 3 et trente-trois pieds dix pouces et quatre lignes (33' 10" 4") sur la ligne de borne du fond le séparant du lot No dix-huit (No 18). Les améliorations sont connues comme No 3118 rue Banks, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc.

Deuxième— Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Clara et Magnolia, désignés comme lots Nos dix et onze (10 et 11) de l'ilet No vingt sept (No 27) sur un plan dressé par Williams et Patten, architectes sous la date du 4 août 1886 et déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero, Jr. un notaire en cette ville, comme No soixante dix huit (No 78) lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun en mesure américaine plus ou moins, trente pieds (30') de face à la rue Sixième sur cent vingt huit pieds (128') entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 2709-2711 rue Sixième, comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 3 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et No 2715 rue Sixième, comprenant un cottage simple en bois retiré de la banquette, contenant 3 chambres, galerie, citerne, etc.

Conditions—Un tiers (1/3) en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un An ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité; que l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer en plus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes de l'année 1911, et ne devra recevoir les loyers et revenus de la propriété que de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication, ledit dépôt ne devant pas porter d'intérêt. L'acte de vente pardevant William J. Formento, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.

29 jan—29—fév 5 12 19—mars 1

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple,

A ALGER,

312 rue Webster,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Scheib, épouse de John Grandmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'Ilet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près du lot No 2, et 130 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat.

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

(Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, coin Alexander, (Ilet rues Hennessey et Bandin)

L. E. Konrad vs O. J. Rolling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 7 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon W. E. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Bandin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et formant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 7

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95,076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Gén'l Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan, trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0/0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré.

JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec Bâtisse dans le fond, chemin pour voiture, etc.

Succession de Harry Shouldis.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. A—No 95,729.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 3 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Gravier, White, Dupré et Perdido, désigné comme lot No 22 et mesurant 28 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de faire un dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjudication.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 16

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28') pieds, cinq (5') pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130) pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No — avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; dix pour cent de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel et Loomis, notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95,602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'Ilet avenue Champs-Elysée (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numéro 12 dans l'ilet numéro 85 sur un plan dudit ilet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro, un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d'octobre 1867.

Conditions—Comptant; l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd,
Encanteurs.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Brickett, No 95,458, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le joli grillage en fer, contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn), Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Sildell), et Monroe (maintenant Tèche); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 23, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Claire, alors un notaire en cette ville, comme plan No 195 de ses livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un ilet de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Albert Frederick Gayard et als, No 95,196 No 81,715 et No 94,231, consolidés — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. C. Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane. JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en la Nouvelle Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association, de la Nouvelle-Orléans, comme il est démontré par certificat No 700, de la valeur au pair de treize cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

2° Trois actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association comme il est démontré par certificat No 1501, de la valeur au pair de trois cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

3° Quatre actions du fonds capital de la First National Bank de Lafayette, Lne, comme il est démontré par certificat No 37, de la valeur au pair de quatre cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

Conditions de la vente—Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

19 fév—19 26—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Cottages Doubles, 604-606 Avenue Pacifique—409-411 rue Eimire, Cinquième District (Alger).

Albert Frederick Cayard et als, vs Robert Charles Cayard, mineur, et als.

No 95,196, No 81,715 et No 94,231, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—L'Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS BUFFT, Encanteur, — Bureau No 826 rue Union—Nouvelle-Orléans, Lne., JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1911 et signé le 25 janvier 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot 17 de l'Ilet No 113, lequel est compris entre les avenues Atlantique, Pacifique, Opelousas et la rue Eveline, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de dépôt passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 février 1892; ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Étant la même propriété acquise par le défunt Andrew Cayard pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse Caroline Louise Honold, de George Salvato par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire de cette Paroisse le 17 mars 1902; enregistrée en le Bureau des Transferts de cette Paroisse en le livre 184, folio 222.

2°. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 24 de l'ilet numéro 5 maintenant numéro 79, lequel est borné par les rues Eliza, Alix, Elmire et Chestnut (maintenant Belleville), d'après le plan original de Belleville par Louis H. Pilié, daté du 18 septembre 1846, et déposé parmi les régistres de A. C. Ainsworth, alors un notaire en cette ville; d'après lequel ledit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds sept pouces à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Étant la même propriété acquise par Andrew Cayard, pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse, Mme Caroline Louise Honold de Michael J. Donner, passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 17 mars 1902 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 186, folio 221.

Conditions de la vente—Pour du comptant; Dix pour cent du prix devant être payé à l'encanteur au moment de l'adjudication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente, par ledit encanteur, lequel devra être par acte pardevant Eloyanne J. Cahill, notaire, les frais de tout certificats et toutes les taxes pour l'année 1911 devant être payés par l'acquéreur en plus du prix d'achat.

LOUIS HUFFT, Encanteur,

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

27 jan—27 29—fév 5 12 19 26—mars 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT

5944-46 rue Laurel,

Près de State, faisant face au Parc Gilmore.

Succession de William Lemmler.

No 95,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 17 février 1911, dans l'affaire de la succession de William Lemmler, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela, communément appelée Bloomingdale, dans l'ilet désigné par le No 8 sur le plan original de Bloomingdale, lequel est borné par les rues State, Laurel et Preston et la ligne de Hartsville (ou la rue Eléonore). Ledit lot est désigné par le No 17 sur un devis dressé par W. H. Reynolds, ingénieur civil, daté du 12 juin 1895, et d'après cela, mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 7 pouces et 4 lignes en largeur dans le fond sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 5944-46 rue Laurel, comprenant un joli cottage double attrayant, subdivisé (de chaque côté) en salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine, etc., gas partout, construit retiré du trottoir et ligne de terrain, grillage en fer sur le devant, pavage en schillinger, hangar dans le fond, etc.

La propriété est splendidement située, bien entourée et faisant face au Parc Gilmore, et près de tous les agréments, rapportant $15.00 par mois de chaque côté et est susceptible de rapporter au moins $18.00 par mois.

Conditions—Une moitié en plus comptant et pour la balance; s'il y en a, l'acquéreur aura à fournir des billets payables en paiements partiels et égaux, en une et deux ans de la date de l'adjudication, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la dite date; lesdits billets devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénendo et la stipulation du paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave A. Llambias, notaire.

Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Charles J. Théard, avocat.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve John O'Neil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95,791 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary O'Neil, épouse de John Salzer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Grefier.—Martin H. Manion, avocat

21 fév—21 25—mars 2

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

DEUX JOLIS COTTAGES DOUBLES EN BOIS

Dans le Sixième District,

Nos 3817-3819, 3821-3823 RUE CHESTNUT,

Entre General Taylor et Peniston, Bornés par la rue Colisée.

SUCCESSION DE BERTHA CAROLINE HOCH

No 94,364—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 328 rue Carondelet — JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 26 janvier 1911, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété comme suit sera vendue—

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'ilet No 253, borné par les rues Général Taylor, Peniston, Chestnut et Colisée, désignés par les Nos neuf et dix (9 et 10); lesdits lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt-huit pieds sept pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant deux cottages doubles décrits comme suit: Premier—Nos 3817-3819 rue Chestnut, contenant 5 chambres, chambre à bain, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté. Deuxième—Nos 3821-3823 rue Chestnut, contenant deux étages dans le fond, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et deux chambres, chambre à bain, etc., au premier étage, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté.

Les cottages ci-dessus ont été construits il y a environ quatre ans; un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1911 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Fred. Deibel, notaire.

Edw. Rightor et R. W. Rischow, avocats.

28 jan—28 29—fév 5 12 19 26—mars 2

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT

A L'ENCAN

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MME LOUISE GOFF ET AL.

No 95,194—Cour Civile de District—Division "A"

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur, 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, No 95,194, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell), Clara, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Maureau, notaire, en cette ville; ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Locust (maintenant S. Robertson), désigné par le No sept, sur un plan dressé par L. Reizenstein, et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds 2 lignes; ledit lot formant le tout, moins trente-et un pieds sept pouces, pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'ilet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze, de l'ilet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 et déposé pour référence en l'étude de A. Maureau, ancien notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds, 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. M. A. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'ilet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze, chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et faisant face à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages portant le numéro municipal 445 avenue Atlantique.

Sixième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'ilet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Belleville, Valette, De Armas et Lamarque, désigné comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1893. Lesdites améliorations consistent d'une maison double sur le devant du dit lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'État pour 1911 et aussi doivent payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant ALPHONSE J. CUNEO, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cora Morere vs Mme Annie Oestarly, veuve de Pierre Morere et tutrice de Simon P. Morere.

No 92,350—Cour Civile de District.—Division B.

SANS LIMITE OU RESERVE.

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Septième District.

4 Terrains rue Spruce, entre Short et Carrollton, ilet Cohn.

1 Terrain rue Short, entre Cohn et Spruce, ilet Avenue Carrollton

1 Lot sur l'avenue Leake, ilet Oak, Gén. Ogden, Eagle et Plum.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 9 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 mars 1910 et signé en cour ouverte le 17 mars 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 255, borné par les rues Spruce, Cohn, l'avenue Carrollton et la rue Short. Les lots F et G mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots H et I mesurant chacun 45 pieds de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot J mesure 30 pieds 2 pouces à la rue Short sur 155 pieds de profondeur.

2. Une certaine portion de terre ou étendue dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par l'avenue Leake, les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden et Plum, désignée par la lettre H sur un plan d'arpentage daté du 28 décembre 1905, dressé par Chas G. Del'Isle, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 30 pieds de largeur dans le fond, et sur sa ligne de côté vers la rue Général Ogden il y a une profondeur de 99 pieds 7 pouces et sur sa ligne de côté vers la rue Eagle il y a une profondeur de 125 pieds.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

5 fév—5 12